

1870

# QUAND MÊME

18..

Suis le lion qui ne mords point,  
Sinon quand l'ennemi me point.

LYON.

ORGANE SPÉCIAL DES REVENDICATIONS FRANÇAISES

Paraissant toutes les Semaines

Qui s'y frotte s'y pique!

NANCY.

### ABONNEMENTS

France et Alsace-Lorraine..... 4 fr. 7 fr.  
Etranger : Port en sus.

ADRESSER LES MANDATS A M. L'ADMINISTRATEUR DU Quand Même,  
35, rue Centrale, LYON

ADMINISTRATION & RÉDACTION, 35, RUE CENTRALE, LYON

Rédacteur en Chef : J.-H. DE VRIÈS

Adresser les correspondances à M. le Secrétaire de la Rédaction  
Les manuscrits ne sont pas rendus

### ANNONCES

Traités à forfait, à raison de 0 fr. 50 cent. la ligne.

INSERTION GRATUITE DES COMMUNICATIONS UTILES  
DEMANDES D'EMPLOIS, ETC.

Bureau spécial des Annonces : 35, RUE CENTRALE, LYON

VOIR A LA 2<sup>me</sup> PAGE

## LE PACTE ENTRE BISMARCK ET LE PAPE

(Pièce Officielle)

Tirage justifié : 30,000 Exempl.

VOIR PLUS LOIN

### VÆ VICTORIBUS

PAR Paul DÉROULÈDE

Président d'honneur de la Ligue des Patriotes



### La Politique DU PARJURE

Bou langer n'est plus ministre. Vive Bou langer!

C'est le cri de victoire que tous les Français lanceront au moment suprême où les hordes barbares se mesureront une dernière fois avec nous.

L'ignorance de nos gouvernants a exclu de leurs rangs un homme dont le nom seul signifiait courage et espérance.

Ils ont été assez niais pour se déclarer ouvertement les vassaux de la Prusse.

Bismarck demandait le renvoi du général Bou langer.

Il a triomphé ! Mais gare au revers de la médaille.

C'est la politique du parjure que l'on vient d'innover. Politique stupide, politique de reculade dictée par un tas de ramollis ambitieux.

Rou vier, le président du conseil, a accepté l'appui de la droite monarchique, et cependant que disait-il, en 1875, lorsqu'il se présentait devant les électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription de Marseille ?

« Radical, je le suis, et pour résumer d'un mot mon programme, je voudrais poursuivre l'alliance de la démocratie et des affaires. »

Et voilà ce qu'est devenu aujourd'hui l'ex-radical de Marseille.

Et les autres, valent-ils mieux ? Non.

Avant d'accepter le pouvoir, les ministres actuels ont exigé le renvoi du général Bou langer.

C'est leur unique fait d'armes. Spuller lui-même, Spuller, l'ami de Gambetta — le grand patriote — s'est soumis à ces conditions.

Quelle reculade ! Et que disait-il, aux électeurs de Paris, en 1876 ?

Je veux le relèvement de la France par la République, le progrès de la démocratie par l'ordre et la liberté, la fondation d'un régime de justice et d'égalité, où les citoyens d'une nation éprouvée comme la nôtre, réconciliés enfin dans la paix républicaine, jouiront du fruit des travaux de leurs pères, des conséquences de la Révolution française et transmettront ce glorieux héritage, agrandi et développé, à leurs enfants, plus instruits, plus libres et meilleurs.

Ecce homo !

Et maintenant, assez de paroles ; des actes, c'est le moment.

Spuller et ses comparses ont accusé le général Bou langer d'excès de patriotisme ; ils ont eu peur de susciter des embarras à leurs bons amis d'outre-Rhin.

Est-ce que Gambetta, dont Spuller s'intitule l'ami, avait de pareilles craintes ?

Allons donc !

Que faut-il pour faire de bons ministres ?

Un peu de bon sens et du patriotisme.

Nos ministres actuels n'ont ni de l'un ni de l'autre.

Ils ne peuvent suivre qu'une politique : celle du parjure.

J.-H. DE VRIÈS



### Un mot du Général Ferron

Nous saurons rappeler, de temps à autre, au général Ferron, ministre de la guerre, la déclaration faite par lui à M. Clémenceau, mardi dernier, dans les couloirs de la Chambre :

« J'évacuerai le Tonkin ! »

Aujourd'hui, nous croyons devoir placer sous ses yeux l'extrait suivant d'une brochure dans laquelle il formulait son opinion sur la Tunisie, brochure intitulée : « Places fortes et chemins de fer stratégiques de la région de Paris », brochure publiée en 1880 par le futur ministre de la guerre, sous la signature : Le major X... !

Il faut espérer que les hommes d'Etat qui sont à la tête de la République française renonceront à la politique maladroite et contraire aux intérêts du pays qui consistait à contrecarrer l'Espagne au Maroc et l'Italie à Tunis et en Egypte. Ils savent que les possessions algériennes de la France sont assez vastes pour son activité et sa puissance d'expansion et que l'influence de l'Italie et de l'Espagne sur le continent africain ne pourrait qu'être favorable à la sécurité des territoires français.

Nous verrons bientôt si le général Ferron, partisan de l'évacuation du Tonkin aussi bien que de la Tunisie, saura mettre d'accord ses écrits et ses actes.

### Questions militaires

#### Les Fortifications de la Meuse

La Chambre des représentants belges vient de commencer la discussion des crédits relatifs aux fortifications de la Meuse. Le chef du cabinet, M. Beernaert, s'est attaché à en démontrer la nécessité. M. Frère-Orban, le chef du parti libéral, a réfuté dans des discours successifs les arguments du gouvernement. Selon lui, ces fortifications sont inutiles, car l'armée belge, qui n'existe que sur le papier, serait impuissante à les défendre ; au lieu de ces camps retranchés, la Belgique ferait mieux d'augmenter les effectifs de ses troupes par l'institution du service militaire obligatoire, tel qu'il existe en France et en Allemagne. M. Frère-Orban, au cours de ses discours, a communiqué à la Chambre une série de documents secrets qu'il s'était procurés pendant qu'il était au pouvoir et qui ont produit une vive sensation sur les représentants, car ils ne laissent aucun doute sur les visées de l'Allemagne. On croit néanmoins que les crédits seront votés.

#### Les Préparatifs de la Russie

Un ordre du jour du ministre de la guerre, publié avant-hier, convoque les hommes de la réserve de l'infanterie faisant partie des catégories privilégiées, ainsi que les volontaires de la classe 1882 et les hommes des catégories non privilégiées de la classe de 1887, les uns pour le 15 septembre, et les autres pour le 20 du même mois, afin qu'ils soient soumis, pendant trois semaines au plus, aux exercices prescrits par les règlements militaires.

#### La Commission de l'armée

Une seule commission s'est réunie hier, celle de l'armée, qui a entendu le général Ferron.

Le successeur du général Bou langer, qui tient à faire sa cour à la commission, s'est empressé d'approuver en principe le texte des titres 1 et 2, tels qu'ils ont été rédigés par la commission. M. Ferron fera des réserves plus tard.

Au sujet des sous-officiers, le nouveau ministre, qui tient à se signaler par un haut fait, a déclaré qu'il avait l'intention de demander immédiatement à la commission du budget l'autorisation de donner aux sous-officiers une tenue de ville en drap d'officier, avec l'épée. Il va s'occuper de suite d'organiser, dans chaque régiment, des mess de sous-officiers et cherchera à modifier le règlement en ce qui concerne le droit de punir les sous-officiers, etc., etc.

#### Le vélocipède dans l'armée allemande

La Post, de Berlin, confirme la nouvelle que nous avons reproduite et d'après laquelle le vélocipède sera prochainement introduit officiellement dans l'armée allemande ; on s'en servira surtout

dans les forteresses pour les communications entre les différents forts et l'on fera usage tant du bicycle que du tricycle.

#### Vieilleseries historiques

La Gazette allemande de la Croix-Rouge fait connaître les pertes subies en 1870 par l'armée allemande, 33,101 officiers et 1,113,254 soldats ont passé la frontière française ; 9,319 officiers et 338,728 soldats sont restés comme réserve. De l'armée active, 98,233 hommes furent tués ou blessés, dont 1,796 à l'arme blanche et 96,437 par des armes à feu. Parmi ces derniers, 91,6 % ont été tués par des balles de fusil ou de revolver et 8,4 % par des obus. La bataille de Sedan a été une des moins sanglantes, il n'y a eu que 3,08 % de tués ou de blessés ; à Amiens et au Mans, il y en a eu 2,4 et 2,7 %. La bataille de Gravelotte a été la plus sanglante, elle s'est élevée à 16,8 p. %.



### COMÉDIE PARLEMENTAIRE

#### Ministres provisoires

M. Rouvier, le Bajazet de la Cannebière est au pouvoir.

Le gros pouffif est fier de sa majorité acquise avec la coalition des opportunistes et des droites.

Mais nous assistons à une singulière discussion : les purs, les blancs, répondent à leurs mandataires réactionnaires de la conduite qu'ils ont tenue à l'égard du myope Rouvier.

La Gazette de France s'en est émue et elle flagelle comme ils le méritent les droitiers vendus à l'opportuniste.

Voici la lettre qu'adresse M. de La Rochefoucauld-Bisaccia, en réponse à ces attaques parfaitement justifiées :

Monsieur le Directeur,

La droite, dont j'ai l'honneur d'être le président, me charge de vous exprimer les regrets qu'elle éprouve de voir le doyen des journaux, le vieux défenseur de la monarchie, attaquer la politique que nous dictent notre patriotisme, notre ardent désir de maintenir une paix honorable, notre dévouement à l'Eglise, notre fidélité à la cause que nous ne cesserons jamais de servir.

Je préside souvent la réunion des bureaux des droites, et à ce titre, je déclare que M. le baron de Mackau a agi au nom de tous et que nous entendons partager la responsabilité de ses démarches. Au moment où l'union du parti royaliste est si indispensable, nous avons plus que jamais besoin du concours de tous nos amis, et nous regretterions vivement de ne pas avoir le vôtre. Veuillez agréer, etc.

LA ROCHEFOUCAULD, BARON DE BISACCIA.

M. Rouvier est donc l'homme de la droite ; de plus, il est l'esclave de Ferry (Jules).

Quelle honte ! Et où peut conduire l'ambition ? Le cabinet Rouvier, c'est le pire de la courardise, c'est l'aplatissement complet, c'est le ramollissement parlementaire.

Ah ! l'Allemagne doit être fière de son avènement.

Et je m'étonne que l'illustre (!!!) Rouvier n'ait pas encore conclu avec l'Allemagne un pacte livrant aux Teutons la vallée du Rhône.

Nous nous y attendons.

Le renvoi et la disgrâce du général Bou langer est le prologue du sinistre drame qui va se jouer à la frontière.

Triste ! triste ! triste !!!

Nouveau Bajazet, il écoute, résigné, Roxane lui dicte ses conditions.

Songez-vous que, sans moi, tout vous devient contraire, que c'est à moi surtout qu'il importe de plaire ! Songez-vous que je tiens la porte du palais, que j'ai pu l'ouvrir et fermer pour jamais, que j'ai sur votre vie un empire suprême, que vous ne respirez qu'autant que je vous aime, et, sans ce même amour qu'offense vos refus, songez-vous en un mot que vous ne seriez plus ?

Et l'infortuné Bajazet de Marseille ne peut même pas compter sur le sourire d'une Atalide.

Triste ! triste ! triste !!!

Que faire ?

En attendant, on supporte Rouvier et ses clowns.

La représentation finira bientôt. Mais ces messieurs (!!!) se croient indispensables.

Spuller, en convoquant son personnel de l'instruction publique, a été magistrat :

« Il ne suffit pas de vouloir vivre libres, a-t-il dit, même quand on donne à ce vœu le commentaire sublime : « Vivre libre ou mourir ! Il faut mériter la liberté ! »

Quel toupet !

Pour mériter la liberté, est-ce qu'il faut passer par les mains de Spuller, ce valet de Ferry ?

Est-ce qu'il faut plier sous le joug de Bismarck ?

C'est pourtant le fin mot de la politique ferryste — je ne dis pas opportuniste — je dis ferryste :

Rapprochement entre Berlin et Paris. Répétez, va !

Mais c'est drôle de voir ces bonshommes se prendre au sérieux ; chacun devrait se dire :

o ministre d'un jour, tu agies en une heure !

Fi donc !

Ce ne sont que des ministres provisoires.

Ils sont trop plats pour qu'on les suive !



### VÆ VICTORIBUS

La Prusse et les Prussiens ont vaincu l'Allemagne. Les Russes ont leurs jeux, les pillages leurs biens ; ils ont vaincu la France et tiennent sa campagne. La Prusse et les Prussiens.

Aussi, comme ils sont fiers sur le seuil de la porte ! Comme ils font sur nos maux de joyeux entretiens ! Quels souvenirs elle a, quels espoirs elle porte. La Prusse des Prussiens !

Comme elle dit : « Laissez passer les rois des hommes, Peuples, reconnaissez nos droits paternels ; L'univers est à nous, puisque c'est nous qui sommes » La Prusse et les Prussiens !

Eh bien, moi, je le hais, ce peuple de Vandales, De roiteux, de bourreaux — tous ces noms sont les siens — Je le hais, je maudis dans leurs races fatales La Prusse et les Prussiens !

Que leur roi, consacré tyran par la victoire, Refoulant le progrès jusques aux temps anciens, Bâillonne dans leur joie, étouffe sous leur gloire La Prusse et les Prussiens !

Que la plèbe aux abois s'y déchaîne par routes ; Que de ces bords du Rhin dont ils sont les gardiens, Nous puissions voir crouler, sous le feu des émeutes La Prusse et les Prussiens !

Que leurs maux soient sans plainte et leurs morts sans prière, Qu'ils soient chassés du Temple en vrais Phariséens ! Qu'aucun foi ne guide, et qu'aucun Dieu n'éclaire La Prusse et les Prussiens !

Que le luxe, volé dans nos villes attiques, S'écroule, sans les former, leurs goûts hérités ; Qu'elle vive rétrograde, et qu'ils meurent étiqués, La Prusse et les Prussiens !

Enfin, c'est là surtout le vœu de ma jeunesse, C'est seul pourquoi je vis, c'est à quoi seul je tiens. Que la Patrie en deuil se reprenne et ne laisse Que la Prusse aux Prussiens !

Que tout s'arme contre eux, contre eux que tout conspire, Que, quels que soient le chef, la route et les moyens, La France et les Français n'aient qu'un seul but : détruire La Prusse et les Prussiens !

Paul Déroulède.

### EMBARRAS DE M. ROUVIER

#### Premier dilemme

La lettre suivante vient d'être adressée au ministre de l'Agriculture :

Paris, 12 Juin.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Depuis l'établissement de la surtaxe sur l'importation des céréales en France, le prix des blés a subi une hausse rapide et excessive ; c'est au point qu'il y aurait danger pour l'alimentation publique, si des mesures n'étaient pas prises d'urgence pour l'arrêter.

Parmi ces mesures, la première est naturellement le retrait, par décret, de ladite surtaxe.

Nous espérons, Monsieur le ministre, que le gouvernement voudra bien la prendre.

Nous avons l'honneur de vous prévenir que nous nous rendrons demain matin, vendredi, au ministère de l'Agriculture, pour vous entretenir de cette situation et, au cas de non-entente, pour prendre jour dans le but de vous poser une question soit à la Chambre, soit au Sénat.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de notre haute considération.

Signé :

LESAGE, H. MARET, députés du Cher ; GRAUD, PEAUDECERF, PAULIAT, sénateurs du Cher ; GASTON LAPORTE, DUCOURRAY, TRIGNY, BERGEN, HÉRISSEAU, députés de la Nièvre.

Nous serions curieux de connaître quelle sera la réponse de M. Rouvier à cette lettre des députés du Cher et de la Nièvre.



LE COMMERCE ANTI-FRANÇAIS

La Chasse aux Allemands

Bois ouvrés. Menuiserie Ebénisterie

Les bois ouvrés viennent, en général, d'Allemagne; la menuiserie, l'ébénisterie et surtout la literie, donnent un fort contingent au commerce allemand.

Le procédé employé par nos ennemis pour l'écoulement de ces produits est bien simple; ils font accepter en dépôts, à nos marchands d'ameublements en gros, tout le matériel que le voyageur apporte avec lui; le dépositaire ne peut pas avoir de méfiance; on leur offre des marchandises entassées actuellement en France et il ne peut même pas supposer qu'elles aient été fabriquées en Allemagne.

Comment alors empêcher, en ce qui concerne ce genre d'industrie, l'envahissement des Allemands?

C'est bien simple. Il y a des maisons qui fabriquent elles-mêmes; c'est à elles qu'il faut s'adresser; on sera sûr d'avoir des objets fabriqués par des Français.

Là encore, il ne devrait pas y avoir de réserves, et si je dis en partie ouvrages par des ouvriers français, c'est que malheureusement là, plus qu'ailleurs, les ouvriers étrangers sont envahisseurs, et ce que nous ne cessons de signaler pour les maisons de banque, pour certaines usines, pour quelques administrations, peut parfaitement s'appliquer à la menuiserie-ébénisterie, qui emploie des ouvriers étrangers — nos pires ennemis — au détriment des ouvriers français.

Il y a même des cas vraiment surprenants; ainsi, on nous signale un fort négociant de menuiserie — qui, à même fait partie de plusieurs adjudications administratives pour l'exécution de plusieurs travaux — qui dessine ou fait dessiner ici les plans et devis pour les envoyer faire exécuter en Allemagne.

Et le fameux adjudicataire a reçu — et même reçoit encore — l'argent parfaitement français des contribuables qui le font travailler.

C'est un crime, ni plus ni moins.

Car, ce singulier Français — dont les travaux sont directement payés par l'administration — met dans la cruelle nécessité de faire payer à des Allemands des journées de travail par les ouvriers eux-mêmes — qui souvent chôment et feraient bien mieux l'ouvrage que les Allemands.

C'est ignoble.

Un pauvre ouvrier menuisier, sans travail, participera — par sa cote personnelle — à entretenir au delà du Rhin des milliers de ses concurrents. L'administration fera bien de veiller

un peu et de voir comment s'exécutent les adjudications.

Mais hélas! Loin de veiller à cela, cette même administration s'oublie jusqu'à accorder des adjudications à des étrangers — qui ne songent même pas à la naturalisation. Ne devrait-on pas exiger, comme condition première, que tout négociant ou industriel se présentant à une adjudication, dût justifier de sa qualité de Français? Avis à qui de droit.

Nous recevons une collection de cartons à photographie, destinés à plusieurs photographes dont les noms sont bien connus.

Chaque carton porte la marque de la maison de Nuremberg qui les fabrique et qui les livre tout imprimé — avec dorures et réclames — à plusieurs photographes français.

Il n'y a, du reste, pas que des photographes de Lyon, il y en a aussi de Paris, entre autres la photographie des Bouffes du Nord, rue du Faubourg-Saint-Denis, et bien d'autres encore de Chambéry, de Limoux.

Mais il y en a un qui nous surprend étonnamment.

Il se sert de l'étiquette administrative. C'est à Aix, en Provence, on lit en effet sur ses cartons:

MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS Ecole nationale d'Arts et Métiers PARQUET

Et au dos, caché par la photographie destinée à être collée, le nom de la maison à:

Nuremberg

Mais ce méchant produit allemand peut se glisser comme un reptile dans le; mais les plus patriotes, car le nom de la maison allemande est caché par la photographie.

Il faut user de la ruse.

Et nous conseillons à tous nos lecteurs de sacrifier une photographie, et de mettre à nu le carton qui la soutient; c'est facile, il suffit de la laisser séjourner quelques instants dans l'eau, ou retourner la photographie et vous verrez apparaître le nom teuton.

Essayez, et vous verrez si votre photographie se sert en Prusse.

Allons! allons! un peu de courage, et balayons tout ce qui est allemand: il y en a besoin.

Une bonne épuraison est nécessaire!

Sinon gare! Il pourrait bien arriver un moment où la désinfection aurait causé des ravages tels que l'acide phénique le plus violent ne suffirait à les purifier entièrement.

Isolons les Allemands et leur produits. Pour eux c'est la ruine.

L'Allemand n'est pas civilisé; le destin l'a fait reptile; qu'il rampe!

ARGUS.



ENCORE UN MOT

MM. Thevenet et consorts

Nos lecteurs connaissent la conduite tenue par quelques députés du Rhône à l'inauguration d'un groupe scolaire à Lyon.

M. Thévenet, le conférencier, avait pris pour thème:

Le Boulangerisme, voilà l'ennemi! Et là-dessus, l'avocat-député a débâté contre le général Boulanger: « Il (le général Boulanger) est maintenant soutenu par les journaux radicaux; il a sa solde des feuilles qui chantent ses louanges... à Paris, à Lyon et partout. »

L'illustre (!!!) député a sans doute voulu viser le Quand Même, dans son allusion; mais il n'a pas cité de nom; c'est autre chose, en ce qui concerne notre excellent confrère la France Militaire, dont il accuse le général d'avoir fait décorer le rédacteur en chef.

Or, nous sommes autorisés à déclarer ici, au député du Rhône, que la France Militaire n'est ni vendue ni à vendre; et que le rédacteur en chef, pas plus, du reste, qu'un quelconque rédacteur de ce journal, n'a jamais été décoré par le ministre Boulanger.

La seconde erreur que nous devons relever dans le discours en question est celle qui a trait à l'incident des biberons.

Voici en quels termes est libellé ce pathos:

« Il — toujours le général Boulanger — tolère les cris des camelots, qui, sur les boulevards, vendent ses photographies et bibliographies... Donc, mes chers concitoyens, ses rapports avec la presse, AVEC CERTAINS INDUSTRIELS (car vous avez tous présent à la mémoire l'histoire de ce marchand de biberon faisant promener des pancartes sur des chevaux d'un régiment de dragons), ces faits paraissent suspects, et le général Boulanger était un républicain de trop fraîche date pour se livrer à de tels excès de réclame. »

Voilà ce qui pourrait certainement s'appeler le comble de l'ignorance, s'il était permis de supposer que M. Thévenet n'eût jamais connu ni les détails de cette scandaleuse affaire, ni les conclusions de l'enquête à laquelle elle donna lieu, ni les mesures qui furent prises par le général Boulanger, pour empêcher le retour de semblables faits attentatoires à la dignité de l'armée.

Nous en dirons autant à son collègue, M. Guillaumont, qui n'a pas craint d'accuser le général Boulanger d'avoir été « plus préoccupé de sa popularité que de réorganiser l'armée. »

« Et, en effet — s'est écrié, d'un air inspiré, l'ami de M. Ferry — on peut compter ses réformes qui se bornent à très peu de chose, à des bagatelles qui n'ont rien à voir avec la défense du pays! »

Nous ne prendrions pas la peine de rétorquer de tels arguments, produits par les défenseurs aux abois d'une mauvaise cause. L'importance de l'œuvre accomplie par le général Boulanger est trop indiscutable, pour que nous perdions notre temps à dessiller les yeux de ceux qui ne veulent pas voir.

Nous n'ajouterons donc qu'un mot: Que les détracteurs de l'œuvre de Boulanger, ministre, jettent seulement les yeux sur les gazettes allemandes et ils jugeront de suite, par la joie qu'elles manifestent de sa chute, combien était immense et générale la crainte qu'il inspirait à l'ennemi héréditaire.

Et comme conclusions, nous répétons ce que nous disions dans notre dernier numéro:

Aux électeurs le dernier mot!



Manufactures Allemandes

LE CAOUTCHOUC

L'importance du caoutchouc, aussi bien comme matière première que comme pièce d'outillage ou objet fabriqué, augmente sans cesse; chaque jour on en fait une application nouvelle. Dès à présent, la disparition de cette gomme précieuse serait un désastre, frappant à la fois toutes les industries.

Aussi, les fabrications où l'on manipule le caoutchouc ont-elles toutes prospéré; prospérité bien imméritée d'ailleurs, si la mauvaise qualité des produits était, dans l'industrie contemporaine, une cause d'insuccès.

Nous ne donnons aujourd'hui que quelques détails complémentaires sur sa fabrication. Nous en avons parlé précédemment.

La gomme, comme on dit en fabrique, arrivée en jambaon (Para), boules (Bor-néo) ou fuseaux (Madagascar), doit être d'abord lavée, afin d'en éliminer les matières étrangères et la rendre souple; elle est amolée dans l'eau chaude et écrasée sous un cylindre, dix, douze ou quinze fois.

Les hommes qui font ce travail sont toujours dans l'eau, penché en avant, pliés en deux. Les anciens ont les épaules arrondies, l'échine courbe; ils ne peuvent qu'imparfaitement se redresser. Et, comme il faut bien qu'on rie, on se moque d'eux en les appelant les boissus. La gomme purifiée est mise dans un cylindre, en compagnie des différents matières qu'on y veut adjoindre: ocre, soufre, vermillon, minium, poudrette, etc. (Rappelons que la poudrette dont il s'agit ici est faite de vieux objets de caoutchouc hors d'usage et réduit en poudre.)

La chaleur, les émanations, les poussières qui se dégagent des machines à mélanger, rendent leur voisinage affreusement malsain. Les hommes qui y sont employés souffrent de la poitrine, ont des maux d'estomac et des diarrhées fréquentes. Ils gagnent 4 fr. 50 par jour.

Le « feutre plastique » que nous avons cité hier en passant, est en feuille. On l'emploie pour les « joints à vapeur ». C'est un assemblage où la poudrette, la fiasse et la sciure de bois entrent dans la proportion de 400 %. On fait aussi du « feutre plastique » en fils, « résistant à l'huile, pour fermeture de boîtes de conserves! »

Applications diverses: rondelles pour piston, tampons de chemin de fer, boulets pour soupapes, joints pour presse-filre, bouchons, suceltes pour sucreries! Ce dernier article est vendu de 8 francs à 15 francs le kilogramme. (Rappelons encore que le prix moyen du caoutchouc brut, première qualité, est de 11 francs le kilogramme.)

Notons aussi les « seaux pour vinaigreries, papeteries, etc. »

Manipulation

On prend de vieilles toiles à voile, de vieilles bâches hors d'usage, dont on découpe les parties non trouées. Des femmes, ensuite, assemblent et coupent les morceaux par bandes de 70 à 80 centimètres de large. Ces bandes viennent du gommage. Elles sont entrainées sur une table chaude par des cylindres, en avant desquels est un râcloir. L'ouvrier, armé d'une spatule en bois, verse et étale sur la toile la gomme liquide. Le râcloir enlève le surplus, et la pression des cylindres fait pénétrer dans les tissus la très

légère couche laissée. Puis on découpe transversalement des lanières de 15 centimètres de large sur 2 mètres de long, que des femmes cousent bout à bout. Avec ces lanières, on revêt des cordes de caoutchouc, longues de 20 mètres. Ensuite on vulcanise.

Résumons-nous. La fabrication du caoutchouc est devenue une affaire de salubrité publique. On l'a pu voir au cours de cet article, nos boissons, notre nourriture sont fréquemment en contact avec les infects produits talkés, plombés, poudrés, que les fabricants de caoutchouc livrent à l'industrie et au commerce. Depuis le biberon, on suce l'enfant, jusqu'à la pompe d'où l'on tire le lait, dont l'homme se rafraîchit, on nous empoisonne, on nous empoisonne.

Et cependant le caoutchouc est en lui-même un produit végétal inoffensif et de faible saveur.

Lorsqu'une nouvelle épidémie aura été créée par les ordures agglomérées, que les caoutchoutiers apportent jusqu'à nos lèvres, peut-être s'occupera-t-on de surveiller les mélanges qu'ils font.

Ne vaudrait-il pas mieux s'en occuper déjà?

Et savez-vous à qui est confiée la direction de nos plus importantes fabriques de caoutchouc?

Aux Allemands! Nous pouvons citer une maison importante, la Compagnie franco-américaine, dont tous les employés sont Allemands.

Les directeurs sont Allemands. Le père de l'un d'eux, officier de l'armée allemande, en 70-71, a bombardé Saint-Denis.

Aujourd'hui, sa famille inonde notre pays d'y usines malpropres et insalubres. Il y a plusieurs succursales, dont une à Lyon, aux Brotteaux, à nos portes.

Méfiez-vous! Les quelques fabriques françaises de caoutchouc sont rares.

Il faut franciser le caoutchouc; à l'œuvre, et toujours, chasse aux Allemands.

OPINION D'UN OFFICIER RUSSE

FUSIL A REPETITION

Il nous a paru curieux de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'ordre du jour qu'un général russe adressait à l'armée sur l'emploi du fusil à répétition:

Dans la plupart des armées européennes on a, dans ces temps-ci, adopté le fusil à répétition, afin d'obtenir un feu rapide le plus violent possible.

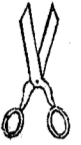
Considérant que cette nouvelle pourrait faire naître dans notre armée la conviction que le fusil à répétition est supérieur au nôtre, j'ai jugé nécessaire d'étudier à fond cette question, en m'aidant des lumières des personnes très compétentes en la matière, et de porter le résultat de cet examen à la connaissance des troupes de la région, dont le commandement m'a été confié.

Or, il résulte de la comparaison établie entre notre fusil (russe) et les nouvelles armes, que les fusils à répétition essayés jusqu'à ce jour, en partie introduits d'ores et déjà dans certaines armées étrangères, présentent des inconvénients fort graves. Ces fusils lorsque leur magasin est rempli, sont fort lourds, le mécanisme est très compliqué, et il est par conséquent exposé à se détériorer plus facilement.

Lorsque le tir est rapide, le canon du fusil à répétition s'échauffe, de manière même à devenir brûlant, tandis qu'en avant du front il se forme un nuage de fumée si épais qu'il est impossible de continuer à tirer d'une manière efficace; à mesure que le magasin se vide, le centre de gravité du fusil se déplace incessamment, ce qui exerce une influence pernicieuse sur la justesse du tir, en empêchant les hommes de bien viser.

On peut sérieusement se demander si tous ces défauts, ces inconvénients du fusil à répétition actuel sont contre balancés par l'avantage qu'il offre et qui consiste à rendre possible un tir très rapide, et si l'on ne fera pas mieux d'attendre, pour l'adopter et l'introduire dans l'armée, qu'il ait reçu de nouveaux perfectionnements.

Tout homme capable d'aborder la question, sans idées préconçues, sera obligé de convenir que dans une rencontre entre deux adversaires dont l'un sera armé du fusil ordinaire et l'autre du fusil à répétition, le succès ne dépendra sans nul doute par des qualités de l'une ou de l'autre arme à feu, mais bien de la pratique et de l'habileté plus ou moins grande dans le maniement, de la bonne instruction des troupes et avant tout de l'esprit dont elles sont animées.



ÉCHOS DE PARTOUT

LES SUITES DE L'ALLIANCE DE BISMARCK ET DU PAPE

La Gazette de Cologne, peu suspecte de tendresse à l'égard de la France, ne peut cependant retenir son indignation en citant quelques lignes de l'Echo du Présent, journal ultramontain. Voici ces lignes:

« La Muse qui était honorée au Ring-Theater de Vienne, au théâtre de Nice et à l'Opéra-Comique de Paris était celle de la sensualité, on peut dire de l'immoralité.

« Quand donc se résignera-t-on à voir dans cette catastrophe non pas un accident, mais une punition divine? »

Ces lignes de l'archiprêtre rédaction (Uberfromme Redaction) se passent de commentaires.

Trop de zèle!

Les cléricaux ne trouvent d'autres moyens pour prouver à Bismarck, leur patron, toute la reconnaissance qu'ils lui doivent.

Pauvres hères!

LA CHASSE AUX ALLEMANDS

LES RÉSULTATS

La Gazette universelle constate que depuis quelques semaines les habitants des districts limitrophes de la France assistent à un singulier spectacle: une sorte de retour d'émigration.

« Ce sont d'abord, dit le journal allemand, les petites bonnes prosrites par le général Boulanger, puis on voit arriver dans le Palatinat des bandes de musiciens mis sur le pavé par la rigueur des directeurs de cirques ambulants, que l'opinion publique française a obligés de se défaire de leurs « Prussiens ».

« Il est certain, ajoute la Gazette, qu'en ce moment moins que jamais on ne saurait conseiller à un Allemand d'aller visiter la France hospitalière. »

PROPOS POUR RIRE

ESPRIT GAULOIS.

Proverbes modernisés: — Moi, disant un philosophe pratique à un bon jeune homme, je me défie des intentions. — Même quand elles sont bonnes? — Sur tout quand elles sont bonnes. — Oh; — Elles sont si souvent réfutées par le fait!

LE PACTE

ENTRE

Bismarck et le Pape

(TEXTE OFFICIEL)

LA LOI

Politico-Ecclesiastique PRUSSienne

Il a été pendant longtemps question d'une alliance à conclure entre le Vatican et le gouvernement allemand.

Bismarck fait une fois de plus preuve de manque de sentiment en tâchant d'amenner à lui le pape et les siens, dans le seul

but d'aliéner les catholiques contre la France.

On pouvait croire difficilement à une entente présentant des difficultés aussi grandes.

Aujourd'hui cependant, l'alliance est consommée. La conduite du pape à cet égard est loin d'être exempte de critiques.

Tout le clergé alsacien-lorrain s'est prononcé contre la signature du pacte.

Rien n'y fait.

Bismarck a acheté le pape.

Bismarck l'a leurré.

Le pape s'est parjuré.

Il ne devait pas adhérer à l'alliance prussienne; il a failli entièrement à son devoir.

Une véritable bonne fortune nous a mis en présence du texte officiel de la loi politico-ecclésiastique prussienne.

Ce document inédit et de signature récente présente un véritable monument historique qui marquera une phase nouvelle dans les mœurs contemporaines.

Il montrera de plus l'influence néfaste du pape sur les décisions futures de Bismarck.

C'est là un fait important qui sera vertement critiqué de la part de tous les hommes sensés.

Le pape ne devait à aucun prix donner l'accolade à Bismarck.

Il l'a fait.

Tant pis pour lui et pour ses fidèles conseillers.

S'il avait pris l'avis du clergé alsacien-lorrain, il ne l'aurait pas fait.

Nous saurons maintenant que le patriotisme est un vain mot chez les hôtes du Vatican.

Le doute n'est plus possible.

Maintenant, méfions-nous, le clergé est allemand; il est l'esclave de Bismarck; gare à l'espionnage du confessionnal.

Voici donc le texte de la loi, que nous traduisons aussi exactement que possible.

Nous le publierons en deux feuilletons.



TEXTE OFFICIEL

DE LA

Loi Politico-Ecclesiastique PRUSSienne

Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, etc., avec l'assentiment des deux Chambres du Landtag de notre monarchie, ordonnons ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Education scientifique donnée par le clergé allemand

L'article 2 de la loi du 21 mai 1886 est ainsi modifié et complété:

§ 1<sup>er</sup>. — Les évêques d'Osnabrück et de Limbourg sont autorisés à créer et à

entretenir dans leurs diocèses des séminaires, dans le but de donner à leur clergé l'éducation scientifique.

Les prescriptions de l'article 2 de la loi du 21 mai 1886 sont applicables à ces séminaires.

§ 2. — La prescription restrictive contenue dans le quatrième alinéa de la loi du 21 mai 1886, relativement à la fréquentation des séminaires ecclésiastiques, est terminée.

ART. 2.

Ordre intérieur Prescriptions judiciaires

Les lois du 11 mai 1873 et 11 juillet 1883 sont modifiées comme suit:

§ 1<sup>er</sup>. — L'obligation imposée aux supérieurs ecclésiastiques concernant la désignation des candidats aux emplois ecclésiastiques et l'intervention de l'Etat sont supprimées en ce qui concerne la nomination d'un administrateur ou prêtre paroissial.

Le droit de veto ne subsiste désormais que pour la collation définitive du titre de curé.

§ 2. — Le § 16 de la loi du 11 mai 1873, à partir du n° 2, est remplacé par la disposition suivante: « Si le candidat (2) est impropre à l'emploi pour des raisons fondées sur des faits et appartenant au domaine civil ou politique. »

Les faits motivant le veto doivent être indiqués.

§ 3. — Désormais, l'Etat ne pourra plus exercer aucune contrainte en vue des nominations définitives aux fonctions curiales. Le § 18 et le second alinéa du § 19 de la loi du 11 mai 1873 sont supprimés.

(La fin au prochain numéro.)

TEXTE OFFICIEL ET COMPLET

Appréciations des principaux articles

Ceux de nos lecteurs qui désirent posséder le TRAITÉ DE FRANCFORT trouveront dans nos bureaux, la collection du QUAND MÊME.

AVIS

Nous publions une série de PIÈCES OFFICIELLES dont l'usage est constant, et qui sont peu connues en détail.

Suis le lion qui ne mords point, Sinon quand l'ennemi me ponce. LYON.

Organe spécial des Revendications Françaises, paraissant toutes les semaines.

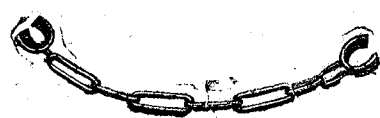
[Qui s'y frotte s'y pince.]

Dernières nouvelles de la nuit. — Services télégraphiques spéciaux. — Informations du monde entier.



Lettre d'Alsace-Lorraine

Par suite d'un retard dans la réception de notre courrier de Metz, nous sommes contraints de supprimer, pour ce numéro, notre intéressante LETTRE D'ALSACE-LORRAINE.



En Alsace-Lorraine

LES PERMIS DE SÉJOUR

Les commis-voyageurs français, munis d'une carte de légitimation délivrée en Alsace-Lorraine, n'ont pas besoin d'un permis de séjour spécial.

LES MAIRES

Le projet de loi concernant la nomination et le traitement des maires et des adjoints en Alsace-Lorraine abroge la disposition aux termes de laquelle le maire et les adjoints devaient être pris dans le Conseil municipal, ainsi que la disposition suivant laquelle ces fonctionnaires devaient, avant leur nomination, figurer sur la liste des électeurs ou sur le rôle des quatre contributions directes.

Le ministère est autorisé à décider qu'il soit attaché aux fonctions de maire et d'adjoint un traitement et des frais de représentation, dont le montant sera fixé par le président du département.

Les fonctionnaires du pays qui se sont déclarés prêts à accepter le poste de maire ou d'adjoint peuvent, en attendant, être mis en disponibilité avec solde provisoire. Les émoluments des maires et adjoints sont des dépenses obligatoires pour les communes et ne doivent pas être déduits des subventions pour les écoles, qui sont à la charge des communes.

LES PRÉPARATIFS DES ALLEMANDS

Attention !

Une commission militaire envoyée par le grand état-major est chargée d'inspecter la rive gauche du Rhin, de Cologne à Coblenz.

On va construire immédiatement de nouvelles fortifications autour de Cologne, qui est loin d'être suffisamment protégée du côté de l'ouest.

Toutes les routes aboutissant à Cologne vont être hérissées de retranchements.

PETITES NOUVELLES

La Question bulgare

D'après le correspondant des Daily News à Saint-Petersbourg, la note turque relative à la Bulgarie aurait été adressée aux puissances sur le désir de la Russie, qui voit avec regret l'indifférence que rencontre la question bulgare.

« Toutefois, ajoute le correspondant anglais, les cercles diplomatiques russes ne croient pas que la note donne, pour le moment, aucun résultat pratique. »

Le même journal reçoit de Vienne la dépêche suivante :

« Le gouvernement serbe vient de promulguer un décret portant que tous les réfugiés bulgares devront quitter le territoire serbe dans un délai de 24 heures. Ce décret est motivé par le fait que ces réfugiés ne cessent de conspirer contre leur pays, avec lequel la Serbie entretient les relations les plus amicales. »

« Cette mesure, ajoute la dépêche, ne confirme guère le changement de politique que les journaux russes annonçaient comme devant se produire inévitablement en Serbie. »

ALLEMAGNE

On fait actuellement en Bavière des expériences destinées à faciliter une mobilisation. On expérimente de grandes baraques où mille fantassins peuvent prendre très rapidement un repas. Les essais auraient été satisfaisants. Le ministre de la guerre de Bavière, le général von Steinheil, les généraux von Alvensleben, von Kettler et beaucoup d'officiers supérieurs assistaient aux expériences de Ludwigsbourg.

La Navigation allemande dans le canal de Suez

Le vice-consul de France à Ismaïlia constate que la part prise par la marine allemande dans la navigation par le canal de Suez devient de plus en plus importante. Le pavillon allemand occupe, en effet, le troisième rang comme nombre de navires et le quatrième comme tonnage. Les marines anglaise, hollandaise, autrichienne, espagnole et norvégienne sont également en progrès.

Echos de la Frontière de l'Est

Le Blocus d'un fort

Dernièrement, M. le préfet de Meurthe-et-Moselle a fait fermer une fabrique de petites voitures, située à Marainviller. Cette fabrique, qui occupait des ouvriers allemands, appartenait à un Allemand qui la dirigeait lui-même. Cet individu, un nommé Schmetzer, entretenait avec assiduité toutes les relations — ne précisons pas davantage — qui pouvaient lui faciliter les entrées sur les terrains militaires et particulièrement dans le fort de

Manonviller, où il est entré plusieurs fois.

Ce mécréant avait si grande confiance dans notre mansuétude à l'égard des étrangers, qu'il avait négligé de demander l'autorisation indispensable à tout étranger qui veut fonder un établissement sur la zone frontrière.

M. le préfet de Meurthe-et-Moselle argua de ce défaut de formalité pour fermer le nid d'Allemands, et il fit bien. C'est un coup de balai que l'opinion publique, d'ailleurs, commençait à réclamer à haute voix.

On avait appris, en effet, que Schmetzer était officier de landwehr et possédait, avec ses ouvriers teutons, une petite compagnie qui, n'étant surveillée ni suspectée, eût bien pu, au moment d'une déclaration de guerre, tenter un coup de main sur le fort.

Tandis que le fort de Manonviller, fort avancé et isolé, qui, placé à 8 ou 10 kilomètres d'Avricourt, commandait la ligne de Nancy à Strasbourg, était ainsi surveillé par la compagnie allemande de Marainviller, il avait, et il a encore un autre ennemi non moins redoutable.

À Embermènil, en effet, dernière station avant la gare frontrière d'Avricourt, se trouve un autre centre d'Allemands, groupés dans une fabrique de têtes de poupée. Cette fabrique est située à 400 mètres de la gare, entre la frontière et le fort de Manonviller et à 4 kilomètres de ce dernier. Elle est dirigée par le frère d'un industriel de Mayence. Cet industriel vint à Strasbourg après l'annexion, fit faillite en 1880, retrouva un peu d'argent et fonda la fabrique d'Embermènil, avec laquelle il se trouva subitement riche. C'est le frère, disons-nous, qui la dirige, et le bruit court que celui-ci va demander sa naturalisation, afin, sans doute, de ne plus être inquiété et d'espionner tout à son aise. Défions-nous de ces naturalisés.

La fabrique occupe des hommes, quarante environ, tous Allemands, et des femmes, qui viennent, malheureusement, voir fréquemment les soldats du fort. Cette usine est flanquée de deux autres maisons, une choucrouterie et un cabaret borgne, dont les propriétaires sont des Alsaciens fort suspects dans le pays. Ces deux Alsaciens, en effet, ne songent pas à se faire naturaliser, vivent en excellente intelligence avec les Teutons et n'ont que peu ou point de rapports avec la population française. Le cabaret reçoit les Allemands, les femmes et filles et les soldats du fort. Ces derniers y sont parfois très malmenés. Toute la population d'Embermènil a encore présente à la mémoire l'histoire d'un malheureux soldat qui fut condamné à cinq ans de travaux publics, pour avoir été inquisiteur des filles

d'une usine, dont la virginité se promenait depuis longtemps derrière les haies. Tous les témoins étaient Allemands. Qui sait si ce malheureux n'a pas été accusé de la sorte comme punition de n'avoir pas fourni aux Teutons un renseignement qu'ils lui demandaient.

Enfin, ce nid d'Allemands ne rapporte pas un centime au pays. Les objets qu'ils fabriquent payeront un droit pour entrer en France, mais les matières premières n'en payent pas : ils éludent donc les droits d'entrée. Ils ont un restaurant économique pour eux seuls et font tout venir de Deutsch-Avricourt, sauf le pain qu'ils prennent chez un boulanger d'Embermènil — qui est en même temps maire — ce qui explique l'exception.

M. le préfet de Meurthe-et-Moselle, qui a débouqué le fort du côté de Marainviller, ne pourrait-il aussi le débouquer du côté d'Embermènil et de la frontière?

Nos officiers surveillés pendant leur repas.

A Nancy, dans un hôtel où se réunissent généralement les officiers supérieurs qui descendent dans cette ville, on a signalé la présence d'un Allemand qui a servi contre la France en 1870. Il sert à table et ne manque assurément jamais l'occasion de tendre l'oreille aux conversations qui se tiennent. L'autorité a été avertie et fera son devoir, on l'espère.

CHOSSES DE LA GUEULE

UN PROVERBE STUPIDE

Oui, bien stupide est le proverbe, prétendant que : L'appétit vient en mangeant.

À en croire, il suffirait de ne jamais se mettre à table pour n'avoir jamais faim, puisque l'appétit ne doit venir qu'en mangeant.

Que n'est-ce vrai ! Comme ce serait heureux pour les classes pauvres, qui s'exempteraient de la faim en ne mangeant pas !!!

Un certain docteur a fait et gagné le pari de rester quarante jours sans manger. Allez donc lui demander si, le quarante et unième jour, il ne se sentait aucun appétit par cela même qu'il ne mangeait plus depuis six semaines.

M'oi il résulterait aussi, par contre, de ce proverbe idiot que plus on mangerait, plus on aurait faim.

Oui, oui, je sais ce que vous allez me répondre. J'interprète mal le sens du proverbe. Il veut dire qu'après vous être attablé avec la bouche veule et l'estomac paresseux, aussitôt qu'une cuisinette succulente, opécée, savante, vous a taquiné

le palais, vous vous sentez peu à peu entraîné à jouer des mâchoires.

Pardonnez-moi mais ce n'est plus de l'appétit cela ! C'est tout bonnement de la gourmandise, cette faculté divine donnée à l'homme ! Sit nomen domini benedictum !

Et il y a un abîme entre l'appétit qui se gavo de n'importe quoi et la gourmandise d'où est né l'art culinaire qui a inventé les bons morceaux.

L'appétit vous pousse vers la table. La gourmandise vous y guette.

Ah ! oui le proverbe serait de toute vérité, s'il disait : La gourmandise vient en mangeant.

L'appétit m'a fait souvent avaler d'affreuses choses que la gourmandise m'aurait interdit même de flairer.

Exemple d'appétit :

Quand j'étais étudiant en droit, tout l'établissement du restaurateur où je prenais mes repas tenait dans une ancienne et fort étroite loge de portier, munie de trois placards.

Deux de ces placards — on en avait retiré les planches — servaient de cabinets particuliers ; la loge était la grande salle, et dans le troisième placard se commettaient la cuisine... et qu'elle horrible cuisine !

C'était l'épouse du gargotier qui triturait les plats ; mais, dans l'étroit placard, l'odeur du charbon, ne trouvant pas à se dégorger, chassait à l'infortunée d'épouvantables migraines, dont le plus désastreux effet était de lui faire perdre ses cheveux, que nous retrouvions éparpillés dans tous les friçots.

Dame ! dans le commencement, cela avait été dur pour nous, et on avait tenu conseil.

Un de nous avait fait remarquer : 1° Que la nature n'avait pas été généreuse en cheveux pour notre hôte ; 2° Que ce modeste chevelure était déjà fort appauvrie par les précédentes migraines ; 3° Qu'il y avait lieu d'espérer que les futures migraines achèveraient l'œuvre commencée et que la tête de la dame deviendrait chauve... et, par conséquent sa cuisine aussi !

En conséquence, plaise à la société de souffrir un ennui qui n'était qu'une affaire de patience.

Sur l'affirmation d'un étudiant en médecine, que la calvitie complète de la gargotière ne demanderait pas plus de trois semaines, on se décida à patienter.

Effectivement, lorsque la troisième semaine tira vers sa fin, la tête de la bonne dame ressemblait exactement à une bille de billard recouverte d'un mince filet.

On compta : Vingt-sept cheveux n'avaient pas encore pris corps de leur propriétaire.

Nous touchions au port !

Jugez de notre surprise quand, le lendemain, au lieu de notre cuisinière chauve, nous nous trouvâmes en face d'une tête nouvelle !!!

Nôtre gargotier, nous l'ignorions, n'était pas marié.

Cette chute de cheveux, qui faisait notre joie, causait son désespoir.

Il s'était donc décidé du soir au matin à remplacer la première dame par une

seconde compagne... et celle-là, chevelue ! chevelue !!!

Pourvu qu'ils tiennent ! nous dimmes en contemplant cette montagne de cheveux.

Le soir même, l'odeur du charbon fit son œuvre sur la malheureuse enfermée dans l'étroit placard qui servait de cuisine.

Elle eut sa première migraine. Le lendemain, en fouillant une omelette, nous trouvâmes un long cheveu noir.

On se regarda tristement. — Combien de temps peut durer cette nouvelle tête ? demanda-t-on à l'étudiant en médecine.

— Elle tiendra au moins trois ans, nous dit-il douloureusement.

Nous n'eûmes pas le courage de patienter encore, et nous quittâmes cet endroit où nous étions si mal nourris, mais où nous avions passé tant de joyeuses heures.

RETOUR AU FAUX PROVERBE : — Surtout lui, si l'appétit vient en mangeant, plus nous aurions mangé de cheveux, plus notre appétit se serait régalaé et nous n'aurions alors aucune raison de quitter notre gargot. Eugène CHAVETTE.

AIN

On signale la présence à Bourg d'un espion prussien arrivé hier de Lyon (Croix-Rouge) à 2 heures de l'après-midi. Il a été vu se promenant dans la cour de la gare et paraissant très agité.

Une personne à même d'être bien renseignée, à laquelle j'ai demandé quelques explications sur cet intrus, m'a répondu qu'il était flic depuis quelques jours et que le commissaire de police de Bourg avait, le matin même, reçu une dépêche lui enjoignant de s'opposer au projet de séjour que cet espion comptait faire chez nous.

On affirme que l'application de cet ordre a eu lieu et que l'Allemand, après un entretien pénible avec le commissaire, est reparti sur la ligne de Chalon-sur-Saône, où le même accueil lui est certainement réservé.

D'autre part, on m'assure qu'il serait accueilli par Bourg et qu'il a été vu dimanche dernier autour de la caserne du 23<sup>e</sup> de ligne, chose que je me refuse à croire, de nous assurant l'intelligence et le patriotisme de notre commissaire de police pour le croire incapable d'une telle maladresse.

En tous cas, je reparlerai de cette affaire, qui est une preuve nouvelle de l'espionnage allemand en France et des déloyaux procédés de Bismarck. Cet homme d'Etat, auquel la presse française en partie dévouée, se montre inquiet du titre de « grand chancelier », se montre inquiet du progrès et de la perfection de nos armes et, par suite, de l'issue d'une nouvelle guerre. C'est pour se rendre mieux compte des progrès de notre armée qu'il a mis à sa solde un régiment d'espions dissimulés sur tous les points de notre territoire pour lever les plans de nos forts, de nos places en même temps que pour introduire en France leurs marchandises tisonnées.

Pour cela est certes bien déloyal, contraire aux lois de l'honneur ; mais qu'importe au chancelier ce suprême parjure, pourvu qu'il puisse nous isoler en Europe et faire retomber sur nous l'éventualité d'une guerre ?

Aucun Français vraiment digne de ce titre ne doit ignorer les desseins de M. de Bismarck et aucun ne doit demeurer insensible à ses menaces insolentes et lâches, puisqu'elles sont contraires à l'honneur même. Il faut donc puiser dans son cœur des résolutions viriles et commencer la guerre par l'expulsion de notre chère France de tous les représentants de cette nation ennemie, à jamais maudite, qui a nom l'Allemagne.

D'ailleurs, je la constate avec un plaisir immense, un souffle patriotique a déjà soulevé les masses pour la revanche prochaine. Puisse-t-elle bientôt venir, et, ce jour-là, l'Allemagne verra s'écrouler sa fortune sous l'écrasement de son armée et peut-être chanceler son trône sous le poids des fautes d'un ministre qui aura employé, pour le soutenir, les moyens les plus odieux. Vive la revanche et chasse aux Allemands !

Le Vote

Puis on vota.

On trouva : sept millions de OUI et quatorze cent mille NON.

France... 249,492 oui et 40,184 non. Algérie... 10,719 » et 6,029 » La marine. 23,759 » et 5,874 »

Au Corps législatif

Le 20 mai, l'empereur prenait la parole au Corps législatif :

« Je vous remercie, Messieurs, nous devons plus que jamais aujourd'hui envisager l'avenir sans crainte. Qui pourrait, en effet, s'opposer à la marche progressive d'un régime qu'un grand peuple a fondé au milieu des tourmentes politiques et qu'il fortifie au sein de la paix et de la liberté ! »

(A suivre)

Fauleton du Quand Même (7)

GAMBETTA

Par un Ancien Député

(ÉCRIT SPÉCIALEMENT POUR LE QUAND MÊME)

Faisons un pacte avec la victoire ou avec la mort !

Discours de Gambetta contre le plébiscite

(Suite)

« L'œuvre que vous tentez, avec des intentions dont je ne veux pas soupçonner la loyauté, est une œuvre équivoque, bâtarde, dans laquelle il faut faire entrer la vérité des principes ; et, pour cela, il ne faut pas que vous puissiez mettre le pays dans l'erreur en lui faisant croire que vous lui rendez la libre disposition

de lui-même, alors que, si votre constitution devait être durable, elle ne ferait que sceller davantage son oppression. »

« Voilà, Messieurs, le langage qu'il vous appartient de tenir au ministère. Et, pour n'y plus revenir, permettez-moi de lui adresser le mien, sans aucune intention provocatrice, et de lui dire : Vous êtes les complices d'une véritable spoliation du droit national, je le dis avec une profonde tristesse, parce que je suis convaincu qu'il appartenait aux ministres qui siègent sur ces bancs d'être le ministère du désarmement du pouvoir personnel, et qu'ils n'ont été que le ministère des déceptions. »

« Je suis convaincu que si l'on veut rendre à ce pays-ci, sincèrement, le pouvoir constituant, il ne peut pas s'agir de ces procédés, qui consistent à rendre dans une phrase, et à retenir dans la réalité ; si l'on veut garder le pouvoir constituant, il faut avoir la fierté de le réclamer, et de le détenir. Mais ne dites pas que vous avez rendu à ce pays le droit inaliénable, qu'il ne vous a jamais concédé, alors que la réalité vous donne le démenti le plus flagrant... »

« Voilà la vérité parlementaire, la vérité plébiscitaire ; l'histoire dira que vous avez été les maîtres de la situation, et l'histoire jugera si vous ne l'avez pas abandonnée. »

Notion officielle du Plébiscite

Le discours de Gambetta eut une grande portée.

Néanmoins, le 25 avril, le Journal officiel imprimait la notion du plébiscite :

« Le peuple souverain approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860, par l'empereur, avec le concours des grands corps de l'État, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

Une propagande effrénée fut faite en faveur du plébiscite.

Napoléon III avait inondé le pays de prospectus où il disait :

« Donnez-moi une nouvelle preuve de confiance en apportant au scrutin un vote affirmatif ; vous conjurerez les menaces de

la Révolution, vous assoirez sur une base solide la liberté, et vous rendrez plus facile dans l'avenir la transmission de la couronne à mon fils. »

« NAPOLÉON III. »

Nouveau discours de Gambetta

Gambetta organisait des banquets et continuait à flageller l'empire et l'empereur :

« Non pas, entendez-le bien, que si dans une heure, de vertige ou de provocation au mépris du droit éternel, un homme osait, pour la seconde fois, tenter les aventures de la violence, je veuille dire qu'on ne puisse pas opposer la force à la force !... »

« Il faut proclamer hautement que l'on méprise la force entre ses mains commises ou la méprise aux mains des usurpateurs. »

« Et alors il faut se recueillir. Il faut avoir un mot d'ordre et ce mot d'ordre est : travail... »

« Il faut nous adresser au suffrage universel, il faut le guider et l'éclairer, il

faut que chacun de nous, dans la mesure de ses forces, se livre à un apostolat incessant du suffrage universel. »

« Nous sommes ici, au moins en majorité, des jeunes gens qui ont en cette faveur du sort et de la fortune de pouvoir, les uns sans imposer de sacrifices à leur familles, les autres, au contraire, au prix de durs labeurs, d'épargnes méritées arrachées au patrimoine domestique, conquérir ce levier supérieur de l'indépendance qu'on appelle l'éducation et l'instruction... »

« Nous avons contracté une dette, un engagement que nous ne pouvons rompre sans faire outrage à la plus sacrée de toutes les lois humaines, la solidarité sociale, celui de nous vouer incessamment à l'émancipation de ceux qui n'ont pas joui du même bénéfice de la fortune, de les attirer vers nous et de travailler à leur assurer tous les jours plus de lumière et plus de bien-être... »

« Si j'avais, quant à moi, un mot d'ordre à donner ou à recevoir, je n'en accepterais pas d'autres que celui-ci : le travail en commun : Laboremus. »



LE SIÈGE DE BERLIN

Nous remontons l'avenue des Champs-Elysées avec le D<sup>r</sup> V... demandant aux murs troués d'obus, aux trottoirs défoncés par la mitraille, l'histoire de Paris assiégé, lorsqu'un peu avant d'arriver au rond-point de l'Etoile, le docteur s'arrêta, et me montrant une de ces grandes maisons de coin si pompeusement groupées autour de l'Arc de triomphe...

surai de mon mieux; mais, au fond, je gardais peu d'espoir. Nous avions affaire à une belle et bonne hémiplégie, et à quatre-vingts ans, on n'en revient guère. Pendant trois jours, en effet, le malade resta dans le même état d'immobilité et de stupeur...

« Mais il est sauvé ! » lui dis-je en lui prenant les mains. — Oui, colonel, grande victoire !... A mesure que je lui donnais des détails sur le beau succès de Mac-Mahon, je voyais ses traits se détendre, sa figure s'éclairer...

« Quand je sortis, la jeune fille m'attendait, pâle et debout devant la porte. Elle sanglotait. « Eh bien, me dit-il, le voilà donc commencé, ce siège ! » Je le regardai stupéfait : « Comment, colonel, vous savez ?... »

« Sa petite-fille se tourna vers moi : « Eh ! oui, docteur... C'est la grande nouvelle. Le siège de Berlin est commencé. »

Elle disait cela en tirant son aiguille, d'un petit air si posé, si tranquille... Comment se serait-il douté de quelque chose ? Le canon des forts, il ne pouvait pas l'entendre. Ce malheureux Paris, sinistre et bouleversé, il ne pouvait pas le voir.

« La douleur de cette enfant me toucha. Fille et petite-fille de soldat, elle avait son père à l'état-major de Mac-Mahon, et l'image de ce grand vieillard étendu devant elle évoquait, dans son esprit, une autre image non moins terrible. Je la rassurai de mon mieux; mais, au fond, je gardais peu d'espoir.

Malheureusement, nous avions beau prendre des villes, gagner des batailles, nous n'allions jamais assez vite pour lui. Il était insatiable, ce vieux !... Chaque jour, en arrivant, j'apprenais un nouveau fait d'armes :

« Docteur, nous avons pris Mayence, me disait la jeune fille en venant au-devant de moi avec un sourire navré, et j'entendais à travers la porte une voix joyeuse qui me criait :

« Ça marche ! ça marche !... Dans huit jours nous entrerons à Berlin. »

A ce moment-là les Prussiens n'étaient plus qu'à huit jours de Paris... Nous nous demandâmes d'abord s'il ne valait pas mieux le transporter en province; mais sitôt dehors, l'état de la France lui aurait tout appris, et je le trouvais encore trop faible, trop engourdi de sa grande secousse pour lui laisser connaître la vérité.

Le premier jour de l'investissement, je montai chez eux — je me souviens — très ému, avec cette angoisse au cœur que nous donnaient à tous les portes de Paris fermées, la bataille sous les murs, nos bandières devenues frontières. Je trouvais le bonhomme assis sur son lit, jubilant et fier :

« Eh bien, me dit-il, le voilà donc commencé, ce siège ! »

« Comment, colonel, vous savez ?... »

« Sa petite-fille se tourna vers moi : « Eh ! oui, docteur... C'est la grande nouvelle. Le siège de Berlin est commencé. »

« Si un incident surgit, si l'horizon se rembrunit, le sauveur tressaille, se prépare à partir. Si la France, notre grande et belle patrie, grande encore quoique mutilée, était menacée; ah ! j'en suis certain, tous nous serions là, nous réclamerions notre droit de participer au danger, comme ce serait notre devoir, de répondre sans retard à l'appel du pays, de voler à la défense du drapeau.

« Si un incident surgit, si l'horizon se rembrunit, le sauveur tressaille, se prépare à partir. Si la France, notre grande et belle patrie, grande encore quoique mutilée, était menacée; ah ! j'en suis certain, tous nous serions là, nous réclamerions notre droit de participer au danger, comme ce serait notre devoir, de répondre sans retard à l'appel du pays, de voler à la défense du drapeau. Les sauveurs, unis pour l'humanité, le sont encore plus pour la patrie.

François Coppée.

(A suivre.)

RÉUNION PATRIOTIQUE

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU MIDI

Dernièrement, a eu lieu à Marseille la fête annuelle des sauveteurs du Midi, un grand nombre de Sociétés avaient envoyé leur délégués, parmi eux, citoyens ceux de Paris, du Rhône, de Belfort, d'Avignon, de Toulon, de Nice, etc.

Le sympathique et dévoué président de la Société, M. Bonniot, en prononçant le discours d'ouverture, a souhaité la bienvenue au commandant Beck, représentant des sauveteurs du Haut-Rhin.

Notre ami, M. P. Chabuel, secrétaire de la Compagnie maritime de Sauvetage du Rhône, a prononcé le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CAMARADES,

« Au nom des membres de la Compagnie maritime de Sauvetage du Rhône, qui ont bien voulu nous faire l'honneur de nous déléguer à votre belle fête, je vous apporte le salut de la fraternité.

« Appelé pour la première fois à remplir un devoir semblable, j'éprouve à cette tâche une émotion d'autant plus grande, que je me trouve, modeste sauveur, en face d'une assemblée de braves dont les états de service et de dévouement sont bien supérieurs aux miens. Je regrette qu'une voix plus autorisée que la mienne, qu'un sauveur plus digne et plus ancien, comme nous en possédons tant, ne se trouve à ma place pour vous dire, avec son autorité puisée dans une longue carrière d'actes de courage et de dévouement, le plaisir que nous éprouvons à vous trouver parmi les sauveteurs du Midi, au sein de cette phalange héroïque des apôtres de l'humanité, nos émules.

« Si un incident surgit, si l'horizon se rembrunit, le sauveur tressaille, se prépare à partir. Si la France, notre grande et belle patrie, grande encore quoique mutilée, était menacée; ah ! j'en suis certain, tous nous serions là, nous réclamerions notre droit de participer au danger, comme ce serait notre devoir, de répondre sans retard à l'appel du pays, de voler à la défense du drapeau.

« Sans entrer plus avant sur un terrain

qui ne peut être le nôtre en ce moment, qu'il me soit permis de dire, pour finir, que les sauveurs, sans exception, sont à la patrie, et quand le moment viendra de la suprême et dernière épreuve, aucun ne manquera. C'est alors qu'on verra la grandeur de leur devise, quand tous ils partiront pour la sauver ou périr. »

Au banquet, le président des Sauveteurs de Belfort, le digne commandant Beck, a pris son tour la parole. Son toast, porté à la prochaine délivrance de l'Alsace-Lorraine, a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Toast porté par M. Guy, président de la Compagnie maritime de Sauvetage du Rhône :

« En vous remerciant de l'accueil fraternel que nous recevons parmi vous, je dois vous avouer que je suis profondément touché des toasts patriotiques qui viennent d'être émis, et embarrassés pour vous dire ce que je ressens, car les orateurs qui viennent de me précéder ont exprimé en grande partie ce que j'aurais voulu dire, mais sur le terrain de l'humanité et de la patrie qui réunit tous les sauveurs, il y a toujours place pour les bons sentiments, c'est pourquoi je vous convie de vous joindre à moi pour porter un toast au sauvetage qui reste à accomplir à tous les sauveteurs de France : celui de l'Alsace-Lorraine. »

Puis vient le tour de M. Chabuel, secrétaire général de la Compagnie maritime de Sauvetage du Rhône :

« J'ai été profondément ému, sincèrement touché des sentiments de souffrance et d'espoir, exprimés par le respectable président des sauveteurs du Haut-Rhin, l'honorable M. Beck, au nom des vaillantes populations d'Alsace-Lorraine, si dévouées, si attachées à la mère-patrie, malgré une longue et douloureuse séparation. Remué jusqu'au fond de cœur par l'évocation des peines endurées, lesquelles sont devenues plus dures depuis quelque temps par suite du redoublement de rigueur des oppresseurs, je reste frappé d'admiration devant tant de souffrances qui engendrent tant d'abnégation, de patience, d'attachement et de fidélité chez nos malheureux compatriotes. Devant le cri d'appel et d'espoir que nous apporte ce digne fils de l'Alsace, je me suis demandé s'il était convenable de participer à des fêtes, de prendre place à un banquet, quand tant de nos frères violemment séparés de nous étaient dans la souffrance et la tristesse, de répondre par le plaisir et des airs de fête à des douleurs poignantes, à un deuil navrant.

« Mais je me suis dit que pour nous, sauveurs, ces banquets qui nous

rémunissent de tous les points de la France, sont la veillée des armes, c'est là que les sentiments s'unissent et se redressent; que les cœurs deviennent plus forts, les âmes plus vaillantes; qu'il est bon d'avoir souvent de ces réunions où la concorde nous rassemble et où le patriotisme nous dirige; que c'est dans la fréquence de ces banquets que nous conservons vivace le souvenir de ceux qui attendent et que nous pourrions mieux préparer ce que nous serons d'accord pour supporter l'épreuve qui terminera leur douloureuse séparation.

« Je vous prie donc de vous joindre à moi pour porter un toast à leur fidélité inaltérable et je convie l'honorable président des sauveteurs du Haut-Rhin de vouloir bien être notre interprète pour le porter au delà de la frontière comme un gage de souvenir, un symbole de foi, et de leur dire avec ce cœur vibrant du patriotisme aussi pur qu'ardent: que si là-bas on espère, ici on se souvient toujours. »

MOTS DE LA FIN

On avait déjà, en d'autres occasions, prescrit aux directeurs de théâtre, diverses mesures contre les dangers d'incendie.

Un inspecteur disait à l'un d'eux, sa visite terminée : — Telles sont les moyens qui peuvent assurer la sortie rapide des spectateurs.

— Pardon, n'en auriez-vous pas un autre à m'indiquer pour les faire entrer ?

Guibollard explique à sa femme le mécanisme du téléphone.

— Savez-vous, Zénobie, comment fonctionnent ces ingénieux instruments ?

— Pas du tout, mon ami.

— Eh bien ! rien n'est plus simple ; on saisit l'appareil d'une main, puis on parle de l'autre.

PETITE POSTE

J.-C. F... père et fils, à Saint-Etienne. — Merci des renseignements ; nous combattrons pour les idées, ne visant, autant que possible, que les produits en général, évitant les personnalités.

Un lecteur de Nice. — Nous publierons. *Deuxième P... à Bourg.* — Publiez. Comptons sur vous chaque semaine. Envoyez carte.

Z. K. — Adressez votre demande, avant le 1<sup>er</sup> juillet, au ministre de l'Agriculture. Pour être vétérinaire militaire et obtenir la bourse, il faut avoir son certificat de grammaire, examen de quatrième des lycées.

Camille. — Le poème est bon, mais il est un peu long; nous l'examinerons encore.

Richon. — Excellent idée.

Le Rédacteur en chef-Gérant : J.-H. DE VRIÈS. Association des Ouvriers typographes, rue Ferrandière, 52

MAISON D'ACCOUCHEMENTS Fondée en 1843 DIRIGÉE PAR MME PARADIS PROFESSEUR D'ACCOUCHEMENT Cet Etablissement reçoit les Pensionnaires à toutes les époques de la grossesse. — Campagne splendide aux portes de LYON (rive du Rhône), à la disposition des malades. — Se charge des enfants. — Discretion absolue. CABINET DE CONSULTATIONS 35, Rue Centrale, Lyon Madame PARADIS, professeur d'accouchement, reçoit, de 10 heures à 4 heures, les Dames malades, stériles ou enceintes, qui désirent la consulter.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS UN JEUNE HOMME ayant terminé son volontariat, connaissant à fond l'allemand, qu'il a appris pendant un séjour de plusieurs années en Allemagne, demande un emploi quelconque dans le commerce, se contenterait d'apprentissage modeste pour commencer. S'adres. au Bur. du Journ. UN CAPITAINE dans l'armée territoriale demande un emploi de comptable ou pour les écritures; connaît l'anglais et l'allemand. S'adresser au bureau du journal. J. MEYER, ALSACIENNE, âge mûr, désire faire ménage à la journée, bonne, cuisinière ou chez monsieur seul. S'adresser rue Palais-Grillet, 18-20, au fond de la cour, au 2<sup>m</sup>.

ON DEMANDE DES CORRESPONDANTS dans toutes les villes de France et surtout dans les villes frontières. Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction du Quand Même, à Lyon, 35, rue Centrale. A nos Lecteurs Nous insérerons gratuitement les Demandes et Offres d'emplois et toutes les communications émanant de Voyageurs de Commerce, de la Ligue des Patriotes, des Sociétés de Tir, de Gymnastique et autres Sociétés patriotiques. ON DEMANDE DES COURTIERS D'ANNONCES ET D'ABONNEMENTS 35, rue Centrale, 35. — Lyon.

TRANSPORTS Grande et petite Vitesse MIRABEL & C<sup>IE</sup> Rue Pierre-Corneille, 87 VASTES ENTREPOTS : 15, rue Corne-de-Cerf LYON ENTREPOT, TRANSIT ET CONSIGNATION Entrepoteur agréé de l'octroi et de la régie DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS Envoyer les Commandes et les Lettres de voiture par correspondance.

FEUILLETON DU Quand Même (4) MADEMOISELLE BISMARCK PAR Henri ROCHEFORT II COUPS D'ÉPÉE DANS L'EAU Elle dressa, pour son usage exclusivement personnel, une liste d'hommes célèbres dont le fonctionnaire Vapereau lui fournit l'état civil et les principaux titres à la considération de leurs contemporains. Elle savait que, les soirs de premières représentations, les foyers de théâtres

deviennent des pépinières d'illustrations de toutes sortes. Elle sacrifiait dix spectacles où elle n'aurait eu chance de rencontrer que du fretin, pour une seule de ces solennités dramatiques où se coudoient les réputations de tout genre, depuis le banquier qui sautera à la Bourse le mois prochain, jusqu'à l'écrivain entré à l'Académie la semaine dernière. Les belles places étant chères et d'ailleurs généralement prises à ces agapes littéraires, elle faisait bravement queue, de 3 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, pour arracher à l'avidité du contrôle deux secondes galeries qu'elle partageait avec son père, dont l'accablement après quatre heures de station à l'extérieur et cinq heures de spectacle à l'intérieur, ne connaissait plus de bornes. Soigneuse de se dissimuler au public pendant les actes, elle entraînait le vieil Albert dans les couloirs, pendant les entr'actes, et s'attachait aux pas de tel habitué des premières qu'elle n'hésitait pas à se faire nommer par les ouvreuses. Elle attendait qu'une circonstance fortuite amenât un de ces élus de la fortune ou de la gloire à jeter les yeux sur elle,

et ceux qu'on lui jetterait, elle était bien résolue à ne pas les laisser tomber à terre. Mais la circonstance espérée ne se présentait pas. Les hommes passaient et repassaient dans les foyers ou le long des loges sans paraître se douter le moins du monde qu'elle savait trois langues. Le salon de 1875 devait, comme à l'ordinaire, s'ouvrir le 1<sup>er</sup> mai. Elle se tint prête pour ce jour-là, mais son père avait sa classe du matin, et, dans l'après-midi, deux répétitions, qui l'enchaînaient au rivage. C'était une première comme une autre, plus importante qu'une autre, et Antoinette n'aurait pas commis la faute d'y manquer. Elle prit, pour l'accompagner au palais de l'Industrie, la bonne de la maison, une grosse Angevine, qu'elle transforma par extraordinaire, et pour cette fois seulement, en femme de chambre, presque en camériste. Elle lui prêta une de ses robes, la coiffa d'un de ses chapeaux dont elle enleva les fleurs, pour ne pas avoir l'air d'être avec une « amie », et emprisonna les doigts saucissonnés de cette fille de

cuisine dans une paire de gants qui la serraient comme des menottes; puis, elle partit devant, tenant sa suivante à la distance réglementairement respectueuse de trois pas. Le reportage artistique avait signalé depuis quelque temps déjà, dans les bruits d'atelier, une nature morte d'un « ragout » à réveiller un mort. On citait notamment parmi les personnages de cette cuisine, un homard, dont les pinces sortaient de la toile au point d'effrayer les dames. Elle s'était munie de renseignements bibliographiques sur l'auteur de ce rutilant morceau. Il s'appelait Raynal, avait à peine vingt-quatre ans, et les connaisseurs admis à visiter son atelier avant l'exposition annonçaient en lui un futur rival de Vollon. Elle courut au tableau, sans donner un coup d'œil à aucun de ceux devant lesquels elle passait. Elle n'était pas là pour perdre son temps. La toile de Raynal rutilait à la cime et arrêtait par son état torride le flot des amateurs de peinture pimentée. Antoinette se mêla aux groupes qui discutaient les qualités de cette œuvre

étourdissante, et n'en quitta plus les bords. Vers 3 heures de l'après-midi, elle vit un jeune homme à cheveux longs s'approcher du fameux homard en compagnie de trois autres types dont le déhanchement spécial et les barbes hirsutes indiquaient suffisamment des artistes non encore arrivés, car l'artiste arrivé rênchérissait aujourd'hui d'élégance et de gomme sur les fils de famille les plus pompadés. — Eh bien ! tu te tiens ton succès, cette fois ? dit au jeune homme à cheveux longs un grand garçon à l'œil noir et dont la chevelure n'était pas beaucoup plus courte. Cet étonnant, dans ton atelier je n'aurais pas ta machine. Ici, elle écrivait tout. L'interpellé ne répondait pas, mais s'épanouissait évidemment dans un triomphe qui avait surpris sa modestie. Il ouvrait l'oreille aux observations des appréciateurs et cherchait des yeux les critiques d'art qui allaient consolider son succès en le tirant à tant de milliers d'exemplaires. Antoinette s'accouda un instant à côté de lui sur la barre protectrice qui tient

les contemplateurs à une certaine distance, et dit en anglais à la bonne qui regardait surtout les cadres : — Si le peintre est jeune, il a un bien bel avenir. La fille de cuisine, qui ne compréhait couramment que le patois angevin, était naturellement hors d'état de répondre à cette apostrophe formulée dans une langue aussi étrangère. Antoinette ne s'inquiéta guère de l'embarras de la malheureuse campagnarde et répéta sa phrase, en allemand cette fois, comme ne sachant plus dans quel idiome exprimer son admiration. Raynal, curieux de happer au passage toutes les opinions qui se faisaient jour devant son tableau, regarda la jeune fille et parut désappointé de ne pouvoir profiter d'une observation dont il n'avait pu saisir le sens. Alors elle continua, en italien : — C'est superbe; cependant, je n'aime pas beaucoup la serviette sur laquelle sont réunies toutes ces pièces. Elle est par trop grossière. On croirait qu'elle est sale. (A suivre.)